

ACTION n°7 :

Restructuration des exploitations

AXE STRATEGIQUE n°1 : *Gérer de manière responsable notre espace*

Objectif : *Préserver et exploiter durablement les ressources naturelles locales*

Thème n°4 : *Gestion durable de l'espace agricole*

Date de création de la fiche : 2011 /Date de mise à jour de la fiche : 2012

CONTEXTE

Notre territoire présente les caractéristiques suivantes :

- Des terres agricoles et un terroir à fort potentiel, support d'une agriculture encore dynamique.
- Un canal d'arrosage et une certaine disponibilité de l'eau à gérer et préserver.
- La démarche et le label bio : « Correns premier village bio de France ».
- Des espaces forestiers inutilisés susceptibles d'être reconquis par l'agriculture.
- La présence de productions biologiques diverses : volailles, abeilles, chèvres, vignes, oliviers...
- Un potentiel de développement de productions encore inexploitées.

OBJECTIFS

Environnementaux :

- Soutenir des activités culturelles diversifiées respectueuses de l'environnement
- Préserver la biodiversité, les variétés anciennes ou traditionnelles
- Préserver le patrimoine foncier agricole : remettre en culture certaines zones naturelles ayant une valeur agronomique avérée ou afin de créer des pare-feu
- Développer des dispositifs contractuels entre la collectivité et l'agriculteur pour l'entretien de ces zones naturelles
- Favoriser le remembrement : recréer des unités viables par des échanges de parcelles sans néanmoins encourager la concentration des exploitations sur des surfaces trop grandes

DESCRIPTION DE L'ACTION

Grâce à une convention passée entre la **Communauté de Commune du Comté de Provence** (à laquelle appartient Correns) et la **SAFER** (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural), un technicien réalise une opération de restructuration des exploitations afin de proposer des échanges de parcelles entre exploitants agricoles.

BUDGET /ESTIMATION :

5 000 euros : mise à disposition d'un conseiller technique SAFER 5 jours par an, financés par la Communauté de Communes Comté de Provence

ACTION PROPOSEE PAR :

Les habitants (forum, ateliers) **Les services** **Autres (à spécifier) :**

PILOTE DE L'ACTION :

Référent technique : Correns 21 / Technicien SAFER, Paul Arnold

Référent politique : Commune de Correns - Maire adjointe au Développement Durable, Nicole Rullan

PARTENAIRES FINANCIERS :

Communauté de Commune du Comté de Provence

PARTENAIRES TECHNIQUES :

SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural)
Communauté de Commune du Comté de Provence

ETAT D'AVANCEMENT

En projet

En cours de réalisation

Terminée

PLANNING PREVISIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Etape 1 : lancement de l'opération en 2011

Etape 2 : rencontre des propriétaires 2012

Etape 3 : réunion entre propriétaires 2012-2013

DELAÏ DE REALISATION DE L'ACTION : (de 1 à 3)

court terme (- 6mois) (4)

moyen terme (-1 an) (3)

long terme (+ d'1 an) (2)

CONTRIBUTION AUX FINALITES DU DD (facultatif)

Changement climatique et atmosphère

Ressources et Biodiversité

Accès de tous aux besoins essentiels

Cohésion sociale et solidarités

Production et de consommation responsables

PRIORITE : NOTE GLOBALE DE L'ACTION : (de1 à 3)

1 (priorité moindre)

2 (priorité moyenne)

3 (priorité forte)

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateur 1 : indicateur de réalisation de l'action (suivi)

- Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme favorisant le patrimoine agricole

- Réunion des propriétaires fonciers et des exploitants

Indicateur 2 : indicateur de résultats de l'action....

- Augmentation de la surface agricole

- Installation de nouveaux exploitants

- Création d'autres types d'exploitation

- Echanges de parcelles

COMMENTAIRES